

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE MESNILOIS

N° W273002944 en date du 4 décembre 2012

Siège social : 7, résidence d'Heudreville – 27650 MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 FÉVRIER 2015 A MESNIL-SUR-L'ESTRÉE

Nombre des adhérents à jour de leur cotisation : 47.

Nombre de membres présents : 27.

Nombre de membres représentés par un pouvoir : 9.

Le *quorum* de 12 membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du rapport moral.
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.
- Fixation du montant des cotisations.
- Renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

La séance a débuté à 19 h 00.

Rapport moral 2014

Présenté par M. Bernard Duplat, président.

Bonjour à tous,

Nous sommes heureux de vous accueillir ce soir à notre assemblée générale dans cette salle du foyer communal prêtée gracieusement par M. le maire.

Nous remercions de leur présence, M. le maire, M. le premier adjoint, ainsi que les conseillers municipaux également présents ce soir.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier tous pour votre présence aujourd'hui. Vous témoignez ainsi de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association.

Un rappel : notre association a vu le jour en décembre 2012, son but est maintenant bien connu de vous tous, il s'agit de transmettre aux futures générations mesniloises, l'histoire de notre village.

Cet historique peut se transmettre non seulement par la sauvegarde des bâtiments, mais aussi grâce à la mémoire très riche de notre village (documents, objets, recueil d'anecdotes, souvenirs).

Une salle de l'ancien presbytère nous est prêtée par la municipalité afin de pouvoir réunir et conserver tous ces souvenirs.

Pour cette seconde année, l'association comptait 47 adhérents. Légère diminution par rapport à la première année.

Activités 2014

Nous sommes arrivés au terme de cette deuxième année d'existence avec une entière satisfaction.

Nous retiendrons principalement quatre événements en 2014.

- Le 14 février 2014, jour de notre première assemblée générale.
- Le 28 mai 2014, « sortie patrimoine » dans le Perche. Ce jour-là le covoiturage a bien fonctionné pour permettre à un petit groupe de visiter Nogent-le-Rotrou et son château, l'ancienne abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron, à Thiron-Gardais avec ses beaux jardins, vus malheureusement sous la pluie. Nous avons continué notre périple en visitant la magnifique église Saint-Martin à la Croix-du-Perche, et ensuite, les jardins de mosaïque de la Feuilleraie à Hipponvilliers.

A la demande générale nous recommencerons de telles visites d'un jour.

- Le 5 juillet 2014 : pour la nuit des églises, nous avons mis en valeur l'intérieur de l'église, grâce à la lumière de 300 bougies.

L'effet était magique, mais le peu de visiteurs fait que nous ne renouvelerons pas cette manifestation en 2015.

- Les 20 et 21 septembre 2014 : ont eu lieu les journées du patrimoine.

L'exposition dans l'ancien presbytère sur l'enseignement et les écoles au Mesnil-sur-l'Estrée a par contre attiré beaucoup de visiteurs.

Le prêt de documents concernant l'école de musique, l'école des Forges et des documents personnels ont permis d'étoffer notre exposition. Nous remercions tous ceux qui se sont manifestés à cet effet.

Nous remercions également très vivement Mme et M. Lenud qui se sont investis pour organiser la visite de leur maison dite « maison à l'abeille », ancienne mairie et école au 39, Grande-Rue et qui ont accueilli tout le week-end, avec convivialité tous les visiteurs.

Lors de ces journées, une plaque a été apposée sur le puits rénové de la route de Louÿe, près du château.

Nous remercions M. Horst Geier pour sa forte implication dans cette restauration, car c'est lui qui a œuvré pour faire sortir du néant le puits enseveli sous le lierre. Beaucoup de personnes ne soupçonnaient d'ailleurs pas l'existence de ce puits.

A l'occasion de ces journées du patrimoine, l'église était également ouverte.

La fondation du patrimoine

Nous tenons à remercier les Mesnilois et autres personnes extérieures au village pour leurs dons versés à la fondation du patrimoine dans le cadre de la souscription tripartite avec la mairie pour la rénovation de l'église.

A ce jour, les dons s'élèvent à 2 240 €.

Ces dons sont à la disposition de la mairie dès que des travaux seront entrepris par celle-ci. C'est une goutte d'eau par rapport au coût total de l'estimation initiale des travaux, mais cela prouve combien les Mesnilois sont attachés à leur patrimoine.

Pour donner réponse aux personnes qui se posent des questions sur l'avancement des gros travaux de l'église, nous avons rencontré M. le maire et son premier adjoint le lundi 2 février 2015 afin de connaître l'avancement du dossier.

Une nouvelle estimation fait apparaître une baisse sensible du coût des travaux, mais la baisse des dotations de l'État et certains travaux liés aux nouvelles normes freinent un peu l'engouement de M. le maire pour donner le feu vert à l'architecte qui est le maître d'œuvre des travaux.

Cependant, l'église continue de se détériorer et le coût risque encore de s'alourdir avec les années qui passent sans entretien du bâtiment.

Nous avons proposé à M. le maire d'installer au moins des gouttières et d'évacuer l'eau du bas des murs afin d'assainir le bâtiment, car l'eau est le principal fléau de l'état de notre église.

Pour l'instant nous attendons les décisions de M. le maire.

M. le maire étant présent à notre réunion, je lui passe la parole pour de plus amples explications.

M. Boutin déclare que beaucoup de travaux sont à réaliser au niveau de la commune pour la mise aux normes des bâtiments communaux pour l'accès des handicapés d'une part et que des réflexions ont été menées afin d'investir pour le bien-être du plus grand nombre de Mesnilois.

Après révision des dossiers le coût des travaux envisagés pour une partie de la restauration de l'église est passé de 500 000 € à 440 000 € (l'extérieur du bâtiment).

Certaines opérations ne se montrant pas indispensables pour l'exécution des travaux ont été supprimées.

A la vue de ces réflexions la signature pour le démarrage des travaux a été signée ce jour, 20 février 2015.

M. Jarrafoux, premier adjoint, nous informe que l'emprunt pour la commune s'élèverait à environ 300 000 € (compte tenu des subventions possibles) ce qui entraînera un remboursement évalué entre 17 000 et 20 000 €/an pendant 20 ans, ce qui permettra de laisser des finances saines au prochain conseil municipal qui sera élu.

Le lancement des appels d'offre auprès d'artisans spécialisés va pouvoir commencer.

Le taux des emprunts étant actuellement au plus bas et les carnets de commandes des entreprises également très bas dans cette période, nous devrions pouvoir espérer, pourquoi pas, une nouvelle baisse sensible du coût des travaux.

Nous remercions M. le maire pour cette bonne nouvelle, signe que nos démarches ont portées leurs fruits. L'assistance applaudi avec soulagement à cette annonce.

Rapport financier 2014

Je vais maintenant passer la parole à M. Sanchioni, le trésorier de l'association qui va vous présenter le rapport financier (v. en annexe).

Nous allons passer au vote pour l'approbation des rapports moral et financier.

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Montant de la cotisation : la cotisation pour l'année 2015 reste fixée à 15 €.

Activités prévues en 2015

Le pupitre qui est exposé dans cette salle, qui est consacré à l'histoire de l'église, sera installé près de la porte d'entrée de celle-ci.

Si ce type d'information sur panneau vous convient, nous espérons en installer d'autres, certainement plus succincts, sur d'autres bâtiments ou lieux caractéristiques du Mesnil.

Une sortie est programmée, mais reste à définir, en troisième ou quatrième semaine de juin 2015.

La visite de l'abbaye du Bec-Hellouin et ses alentours est envisagée (à préciser), toujours en covoiturage.

Les journées du patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre 2015.

Cette année nous pensons proposer un circuit dans le village avec des panneaux explicatifs sur les différents lieux rencontrés.

M. Cordonnier informe également qu'un concert est envisagé entre l'association « Tom pouce... » et l'association du patrimoine lors de ces journées du patrimoine. Les modalités restent à définir.

En parallèle nous continuons de numériser des documents et de les saisir sur ordinateur.

Beaucoup de documents sont à lire et à étudier afin d'apprécier l'utilité de les conserver et de les transmettre.

Le nettoyage intérieur de l'église va reprendre avec les beaux jours
Voilà toutes les informations que nous voulions vous transmettre.

Renouvellement du tiers des membres du bureau

Nous allons procéder au renouvellement du tiers sortant.

Nous sommes actuellement cinq au bureau, donc une seule personne est amenée à démissionner.

Membres sortants : la secrétaire Mme Duplat Marie-France se retire.

Aucun candidat ne se présente pour entrer au conseil administratif.

Mme Duplat Marie-France se représente. Elle est élue à l'unanimité.

Questions diverses

Des suggestions sont faites afin de faire vivre l'église.

Pourquoi ne pas faire une exposition de crèches au moment de Noël, une exposition de livres anciens...
Toutes les idées sont à étudier.

M. Jarrafoux nous informe que des personnes ont demandé la possibilité de voir l'église ouverte quelques jours par mois afin de pouvoir venir s'y recueillir.

Nous pourrions envisager d'ouvrir l'église une demi-journée par quinzaine, ceci restant à définir avec le bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.

Nous vous invitons à partager en toute amitié l'apéritif patrimonial.

Élection des membres du bureau

Réunis le mercredi 25 février 2015, le conseil administratif a élu les membres du bureau. Les membres de l'ancien bureau ont été reconduits dans leurs fonctions.

Bernard DUPLAT, *président*.

Lucien SANCHIONI, *trésorier*.

Marie-France DUPLAT, *secrétaire*.

Jean-Claude PROVÔTS, *secrétaire adjoint*.

Marie-Claire SANCHIONI, *membre du bureau*.

Le président

M. Bernard DUPLAT

La secrétaire

Mme Marie-France DUPLAT

Rappel : pour les personnes qui voudrait continuer à nous soutenir et qui ne se sont pas acquitté de leur cotisation 2015, le montant de celle-ci reste fixée à 15 € et peut nous être adressée au siège de l'association.